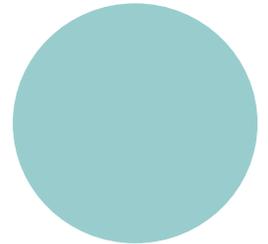
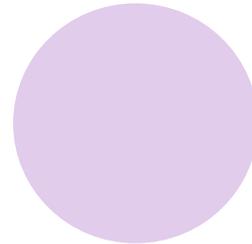
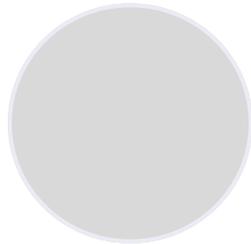


Guide des parents Camp de jour 2019



Du 25 juin au 9 août 2019



Saint
Antoine
sur
Richelieu



Chers parents,

Il nous fait plaisir de vous présenter ce document qui vous informe sur le fonctionnement ainsi que les principaux règlements du camp de jour.

Nous vous demandons d'en prendre connaissance et de discuter avec votre enfant du fonctionnement et des règlements mis en place. Ceci lui permettra de mieux connaître la structure dans laquelle il évoluera et facilitera son adaptation.

Notre principal objectif est de permettre à votre enfant de vivre une expérience enrichissante et amusante dans un environnement propice à son épanouissement et au développement de nouvelles compétences, le tout dans un milieu sécuritaire et diversifié.

Afin de répondre aux besoins de nombreux parents, un service de garde vous est offert entre 7h00 et 8h30 et entre 16h30 et 18h00. Si votre enfant fréquente le service de garde et qu'il est autorisé à quitter seul, vous devez **obligatoirement nous en avvertir.**

Tout au long de la saison estivale, nous vous ferons parvenir des communications qu'en cas de besoin, nous vous suggérons tout de même de vérifier régulièrement auprès de votre enfant car il est possible que vous en receviez de la part de la Colonie des Grèves.

En tout temps nous demeurons disponible pour discuter avec vous concernant la participation de votre enfant à notre camp de jour.

En terminant, nous souhaitons à tous, parents et enfants, un été de plaisirs et de belles découvertes.

Votre équipe municipale



Un bel été à tous !



Colonie des Grèves

10 350, route Marie-Victorin
Contrecoeur (QC) J0L 1C0
Téléphone: (450) 742-4767

www.coloniedesgreves.com

Coordonnatrice à la vie culturelle et communautaire

Josée Véronneau
1060, Moulin-Payet
Saint-Antoine-sur-Richelieu (QC) J0L 1R0
Téléphone: (450) 787-3497 poste 5
loisir@sasr.ca

Table des matières

Politique d'inscription	4
Fiche d'inscription.....	4
Camp de jour 2019—Dates	4
Tarifcation 2019.....	4
Soirée d'information.....	5
Journée portes ouvertes	5
Guide du parent	5
Reçu pour fins d'impôt.....	5
Horaire	6
Transport	6
Service de garde	6
Politique de départs sécuritaires	6
Absences	6
Une boîte à lunch bien remplie, pour faire le plein d'énergie !.....	7
Choses à apporter à tous les jours	7
Objets à laisser à la maison	8
Bicyclette	8
Horaire hebdomadaire	8
Sondage d'appréciation	8
Les activités qui seront offertes à votre enfant	8
La piscine et votre enfant	9
Si votre enfant est malade.....	9
La prise de médicament de votre enfant	9
Premiers soins d'urgence	9
En cas de blessure	10
Code de vie	10
Le mémo des parents	11

Politique d'inscription

Service disponible pour les résidents de Saint-Antoine-sur-Richelieu uniquement.

Pour les enfants âgés entre 5 et 12 ans.

Période d'inscription en personne du 10 avril au 24 mai 2019 aux bureaux administratifs de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu situés au 1060, rue du Moulin-Payet, Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Lundi au jeudi : 8h30 à 12 h et de 13h à 16h30
Vendredi : 8h30 à 12h
Paiement par argent comptant, Interac ou chèques.



Fiche d'inscription

Vous devez obligatoirement remplir la fiche santé afin de procéder à l'inscription. Il est important d'être vigilant quant aux renseignements puisque ceux-ci seront utilisés pour assurer la sécurité de l'enfant durant le camp de jour.

Camp de jour 2019

Le camp de jour sera fermé le 24 juin 2019.

Semaine	Date
1	25 au 28 juin 2019
2	1 ^{er} au 5 juillet 2019
3	8 au 12 juillet 2019
4	15 au 19 juillet 2019
5	22 au 26 juillet 2019
6	29 juillet au 2 août 2019
7	5 au 9 août 2019

Tarifcation 2019

Tarifcation 2019	
Service d'animation	1 ^{er} enfant : 335\$ (coût pour l'été)
	2 ^e enfant : 310\$ (coût pour l'été)
	3 ^e enfant : 300\$ (coût pour l'été)
	À la semaine : 65\$/enfant
Service de garde	10\$/enfant/semaine

Soirée d'information

Une soirée d'information concernant le camp de jour aura lieu le mardi 9 avril 2019, à 19h, à la salle du conseil située au 1060, rue Moulin-Payet, Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Les parents pourront en apprendre davantage sur le fonctionnement du camp de jour, la programmation des activités et plus encore.



Journée Portes ouvertes

Venez visiter le site de camp de jour de votre enfant et rencontrer l'équipe d'animation, une journée porte ouverte aura lieu, le **dimanche 26 mai 2019 à la Colonie des Grèves de 10h à 15h.**



Guide du parent

Dans le Guide des parents, vous trouverez une foule d'informations qui vous seront utiles tout au long de l'été en ce qui a trait au camp de jour : lieux, adresses, effets personnels à apporter, etc.

Le Guide du parent sera disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu dans la section « Loisirs » à l'adresse suivante: www.saint-antoine-sur-richelieu.ca/citoyens/loisirs

Reçu d'impôt

Selon la Loi sur l'impôt, les reçus pour les frais de garde seront émis au plus tard le dernier jour de février au nom du parent payeur, à la condition que son numéro d'assurance sociale ait été dûment inscrit au formulaire d'inscription.

Il est de votre responsabilité de remplir l'inscription de votre enfant avec le numéro d'assurance social nécessaire sur la fiche d'inscription.

Camp de jour



Horaire

7h00 : Ouverture du service de garde, au Pavillon des loisirs

8h15: Embarquement dans l'autobus pour le transport jusqu'à la Colonie des Grèves

8h30: Départ de l'autobus

9h00: Début du Camp de jour à la Colonie des Grèves

16h00: Fin de la journée du Camp de jour à la Colonie des Grèves

16h30: Retour au Pavillon des loisirs

18h00: Fermeture du service de garde



Transport

Un transport par autobus est offert gratuitement à tous les enfants qui fréquentent le camp de jour.

Deux animateurs(trices) seront présentes dans l'autobus afin d'accompagner les enfants.

Si votre enfant rate l'autobus à cause d'un retard, il est de votre responsabilité d'aller le reconduire à la Colonie des Grèves.

En cas d'absence, vous devez appeler le service de garde, qui est responsable de prendre les présences à chaque matin.

Si vous désirez aller reconduire (ou chercher) votre enfant directement à la Colonie des Grèves, même occasionnellement, vous devez également en informer le service de garde, et vous assurer de respecter l'horaire établi.

Service de garde

Un service de garde est disponible au Pavillon des loisirs, au coût de 10 \$ par enfant/semaine. L'horaire est de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 18h00. Ce service est disponible pour toute la durée du camp de jour.

Le Pavillon des loisirs est situé au 1060, rue du Moulin-Payet, Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Les parents devront signer le registre de signatures pour tous les arrivées et départs.

Politique de départs sécuritaires

Si un individu ne se trouve pas dans la liste des personnes autorisées, les animateurs se réserveront le droit de demander une pièce d'identité et d'appeler les parents pour s'assurer que l'enfant puisse partir avec cette personnes, S'il n'y a pas de réponse, nous refuserons de laisser partir votre enfant avec cette personnes et ce, même s'il la connaît. Assurez-vous de prévenir la Coordinatrice à la vie culturelle et communautaire de tout changement et d'ajout aux informations que nous détenons. Les mêmes règles s'appliquent à la Colonie des Grèves.

Absences

Veillez prendre note que nous ne contacterons pas, en cas d'absence de votre enfant. Il est de votre responsabilité de nous aviser de l'absence de votre enfant.



Une boîte à lunch bien remplie pour faire le plein d'énergie !

La pause du dîner doit être un moment agréable pour votre enfant. Évitez de surcharger sa boîte à lunch inutilement, mais prévoyez des aliments nourrissants et remplis de vitamines qui lui plaisent. Les lunchs n'étant pas réfrigérés, il faut éviter les aliments qui supportent mal la chaleur (mayonnaise et yogourt) et prévoir un bloc réfrigérant (ice pack). Des fours à micro-ondes seront disponibles pour réchauffer les repas si nécessaire.



Par souci environnemental, nous vous suggérons de prévoir des contenants réutilisables.

Deux collations santé et une bouteille d'eau (réutilisable) lui seront aussi nécessaires à chaque jour.

Étant donné que certains enfants sont gravement allergiques aux arachides et/ou noix, nous vous demandons de bien vérifier les aliments qui composeront la boîte à lunch et les collations de votre enfant afin d'exclure ceux pouvant contenir des traces d'arachides et/ou de noix.



La Colonie des Grèves offre un service de repas chauds au coût de 7,25 \$ par repas.

Pour en bénéficier vous devez réserver à l'avance. Aucune noix et/ou arachides ne se retrouvent dans ces repas. Si votre enfant a des allergies alimentaires, ou un régime alimentaire particulier, il est important de les aviser. Pour information: 450 742-4767 ou ventes@coloniedesgreves.com.

Choses à apporter à tous les jours

- Lunch (si non inscrit aux repas chaud de la Colonie des Grèves) sinon juste les collations
- Crème solaire FPS 30 (hypoallergénique)
- Chasse-moustiques (lotion ou crème)
- Gourde ou bouteille d'eau réutilisable
- Casquette ou chapeau
- Maillot de bain et serviette de plage
- Souliers de plage (facultatif, mais aucun enfant ne peut marcher pieds nus sur la plage)
- Paires d'espadrilles ou sandales fermées
- Vêtements appropriés selon la température
- Imperméable, bottes de pluie et vêtements de rechange (selon les conditions météorologiques)
- VFI ou flotteurs (si nécessaires), la Colonie en fourni aussi pour les activités aquatique.



Une tenue sportive et des souliers de course sont demandés. En cas de pluie, des activités sont prévues à l'intérieur. Les enfants doivent apporter un imperméable et des bottes de pluie puisqu'ils auront à se déplacer d'un pavillon à l'autre.

Nous ne sommes pas responsables des objets volés ou perdus.

Objets à laisser à la maison

Nous demandons que les montres, colliers, bracelets et bijoux restent à la maison, cette demande est faite afin d'éviter les blessures et les pertes.

En tout temps, il est interdit d'apporter des jouets, appareils électroniques, lecteur de musique et autres. Si votre enfant se présente avec un tel appareil, il lui sera confisqué et remis à la fin de la journée.

Il est inutile d'apporter de l'argent puisqu'aucun achat n'est possible sur le site de la Colonie des Grèves.

Bicyclette

Tous les enfants qui se déplacent jusqu'au service de garde du camp de jour à bicyclette doivent s'assurer d'avoir un cadenas et de bien verrouiller leur vélo dans les supports et espaces appropriés. Pour tout déplacement à bicyclette, le port du casque est fortement suggéré.

Horaire hebdomadaire

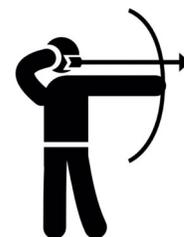
Vous recevrez en version papier l'horaire hebdomadaire incluant les activités et autres informations pertinentes. Vous êtes responsables d'en prendre connaissance.

Sondage d'appréciation

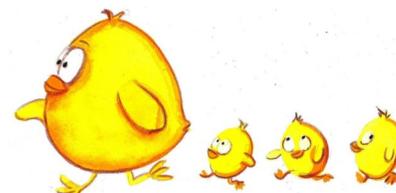
Le service des loisirs et de la vie culturelle et communautaire de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu désire connaître votre niveau de satisfaction concernant ce service. Vous recevrez un sondage d'appréciation hebdomadaire en version papier. Vos commentaires nous permettront d'améliorer la qualité de notre service.

Les activités qui seront offertes à votre enfant

- Canot
- Pédalo
- Excursion en rabaska
- Baignade
- Randonnée en forêt
- Rallye GPS
- Mini-ferme
- Carrousel équestre
- Hébertisme
- Tir à l'arc
- Trampoline
- Rallye animé
- Jeux coopératifs et sportifs,
- Olympiades farfelues
- Etc...



OLYMPIADE



La piscine et votre enfant

Une période de piscine est prévue à l'horaire à tous les jours, si la température le permet.

En plus des sauveteurs certifiés, les animateurs qui accompagnent votre enfant sont affectés à la surveillance en tout temps.

Les enfants qui ne savent pas nager doivent porter un vêtement de flottaison qui sera fourni par la Colonie des Grèves. Il est important de nous mentionner les aptitudes de natation de votre enfant lors de son inscription.

Dans le cas où un animateur ou un sauveteur douterait de la capacité de natation de votre enfant, il procédera à une évaluation et pour sa sécurité il obligera votre enfant à porter un vêtement de flottaison s'il le juge nécessaire.



Si votre enfant est malade

L'enfant qui souffre d'un ou plusieurs symptômes importants ne pourra être admis au camp de jour. Exemple: fièvre, toux sévère, diarrhée, vomissements, parasites (poux), éruption cutanée non diagnostiquée, ou autres.

Un responsable peut vous contacter et prendre la décision de retourner votre enfant à la maison s'il juge que celui-ci est incapable de participer aux activités prévues dans la journée. D'où l'importance d'inscrire des numéros d'urgence auxquels nous pouvons vous rejoindre facilement. Il est de votre responsabilité de contacter immédiatement la coordonnatrice si votre enfant, ou un membre de votre famille contracte une maladie contagieuse ou des parasites (exemple: varicelle, poux, rougeole, grippe ou autres), afin que les mesures de prévention nécessaires soient prises.

La prise de médicament de votre enfant

- Le personnel du camp de jour pourra, si nécessaire, administrer le médicament de votre enfant. Pour ce faire, vous devez obligatoirement avoir inscrits les informations dans la fiche santé de votre enfant lors de l'inscription.
- Sur les lieux du camp de jour, le médicament devra être entreposé au bureau coordonnateur et mis sous clé par un responsable.
- Si la condition médicale de votre enfant nécessite la prise quotidienne d'un médicament, nous vous demandons d'en discuter avec lui afin qu'il collabore au moment où le responsable lui demandera de le prendre.



PREMIERS SOINS D'URGENCE

Notez que les premiers soins d'urgence, ainsi que l'épinéphrine ou l'adrénaline, de même que tous médicaments d'urgence seront administrés si nécessaire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre enfant porte en tout temps sur lui son Epipen si sa condition médicale l'exige.

En cas de blessure



En cas de blessure mineure, les premiers soins de base seront administrés par le personnel du camp de jour.

En cas de blessure majeure, les premiers soins seront administrés sur place et par la suite votre enfant sera conduit à l'hôpital par ambulance (selon la gravité de son état). Dans tous les cas, il sera accompagné par un responsable jusqu'à votre arrivée. Les responsables du camp de jour communiqueront avec vous le plus rapidement possible, selon les coordonnées que vous avez indiquées sur la fiche d'inscription de votre enfant.

S'il est impossible de vous rejoindre aux numéros indiqués et que l'état de votre enfant requiert des soins immédiats, l'autorisation parentale que vous avez signée sur la fiche médicale de votre enfant, nous permet d'autoriser le personnel hospitalier à prodiguer les soins nécessaires à votre enfant.

Si le camp de jour juge nécessaire ou approprié, pour cause de maladie ou d'accident, de transporter un enfant par ambulance, les frais encourus seront facturés aux parents.

CODE DE VIE

Pour évoluer en harmonie,
ça prend un code de vie !



Pour fréquenter le camp de jour, nous demandons à tous....

Le respect : De soi-même (habillement et attitude), des autres enfants, des moniteurs et du personnel, des règlements et de l'environnement.

Violence zéro : Aucune forme de violence, d'intimidation ou d'agression ne sera tolérée.

Un langage respectueux et une attitude calme sont demandés, même pour régler un conflit.

Écoute : Les moniteurs et animateurs sont présents afin de veiller à la sécurité de tous, il est important d'écouter leurs consignes.

Déplacements : Lors des déplacements, il est important d'être calme, d'éviter les bousculades et les cris; personne ne souhaite se blesser.

Dialogue : S'il y a un conflit, un problème ou une situation dérangeante, il faut en parler à un responsable.



Nous souhaitons à tous, un très bel été !

le Mémorandum des parents



Coordonnatrice à la vie culturelle et communautaire

Josée Véronneau
1060, Moulin-Payet
Saint-Antoine-sur-Richelieu (QC) J0L 1R0
Téléphone: (450) 787-3497 poste 5
Courriel: loisir@sasr.ca

Service de garde, Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu Pavillon des loisirs

1060, Moulin-Payet
Saint-Antoine-sur-Richelieu (QC) J0L 1R0
Téléphone: Information à venir
Courriel: loisir@sasr.ca

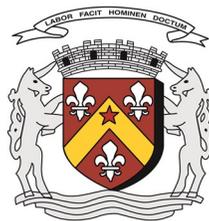
Colonie des Grèves

10 350, route Marie-Victorin
Contrecoeur (QC) J0L 1C0
Téléphone: (450) 742-4767
Courriel: info@coloniedesgreves.com



Dates d'inscription de mon enfant au camp de jour

Semaine du _____ au _____



Saint-Antoine-sur-Richelieu